

La Mission des CEGEP à Joliette

L'examen du dossier préparatoire à l'organisation d'un CEGEP pour notre région aura lieu en séance publique, le 13 décembre 1967, alors que les membres de la Mission des Collèges du ministère de l'Éducation seront à Joliette.

A la suite d'une demande du Comité d'organisation d'un CEGEP, la Mission a fait part qu'elle accepte avec plaisir que

la présentation et l'examen du dossier aient lieu en public.

Toute personne intéressée à l'implantation d'un collège d'enseignement général et professionnel dans la région est donc priée de considérer cette invitation comme officielle.

La présentation du document aura lieu en la salle Académique du Séminaire de Joliette, mercredi, le 13 décembre 1967, à 20 heures.

On se souvient que la première réunion du Comité d'organisation s'est déroulée le 14 août dernier et, que depuis cette date, les recherches et compilations ont été poursuivies afin de présenter à la Mission des Collèges l'image la plus précise possible justifiant l'implantation d'un CEGEP.

Les membres de la Mission ont l'intention, au cours de la journée du 13 décembre 1967, de visiter le Séminaire de Joliette et toute autre institut devant servir d'édifice complémentaire au CEGEP. A 16 h. 30, ils rencontreront les professeurs du niveau collégial. Cette rencontre avec les professeurs aura lieu à la salle audio-visuelle du Séminaire de Joliette.

Bibliothèque des Jeunes 1-7-68 5523 F. 68

L'Action POPULAIRE

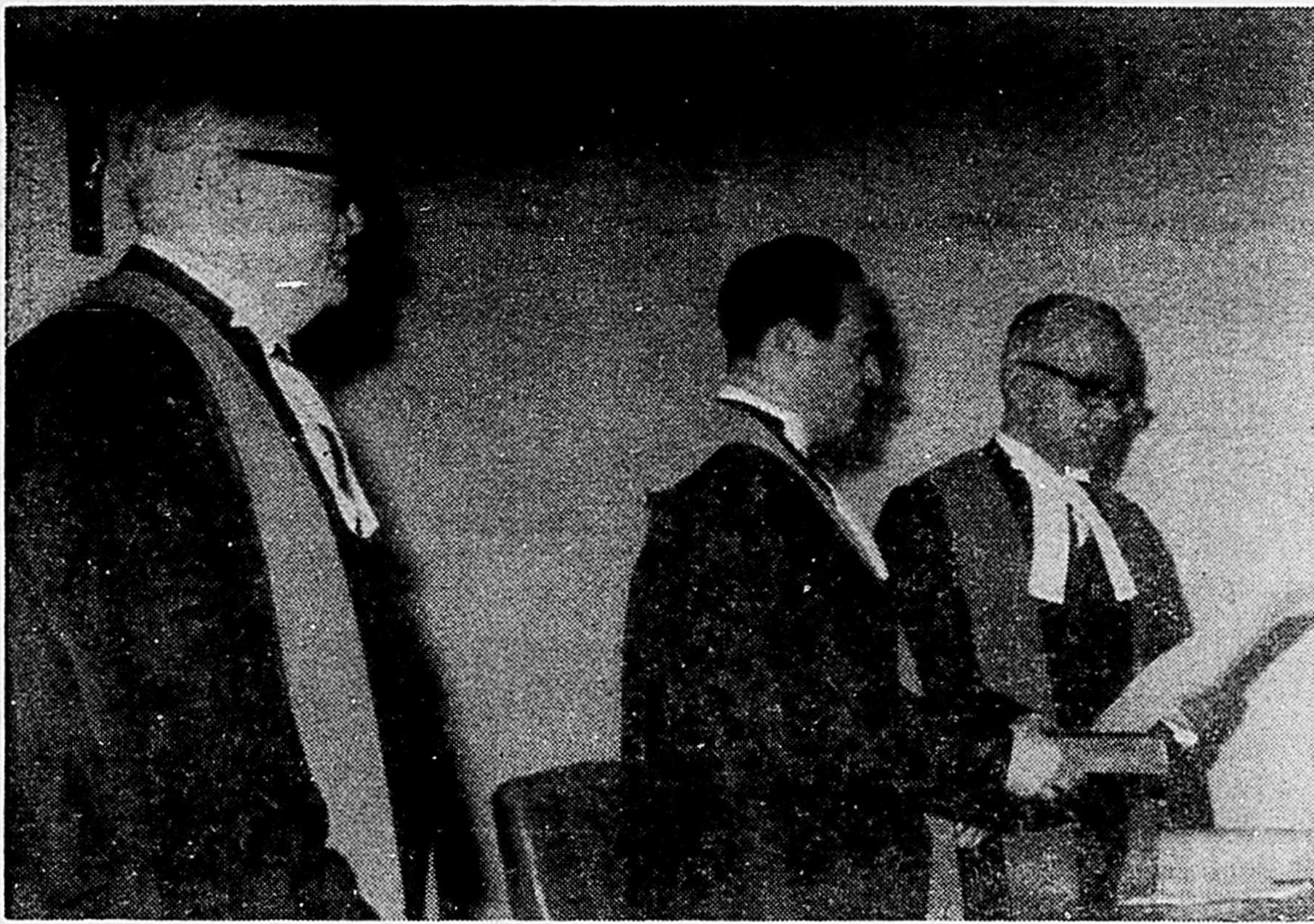
"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LV — NO 47

JOLIETTE, MERCREDI LE 6 DECEMBRE 1967

D'ici 25 ans, sans une action des parents

Il n'y aura plus de confessionnalité



SUR LE BANC — L'honorable juge Maurice Breton, juge de district, résident de la Cour Provinciale, l'honorable juge Allan B. Gold, juge en chef adjoints de la Cour Provinciale, et l'honorable juge Maurice Majeau, de la Cour provinciale, prêtant son serment d'office.

Le juge Maurice Majeau prête serment

L'honorable juge Maurice Majeau, de la Cour provinciale, a prêté, samedi après-midi, son serment d'office devant les membres de la magistrature et du Barreau des Laurentides, sa famille, les personnalités civiles et religieuses de Joliette, et un fort groupe d'amis.

L'honorable juge Allan B. Gold, juge en chef adjoint de la Cour provinciale, a reçu le serment du nouveau juge jolietain.

Le juge en chef a rendu hommage à son nouveau collègue. En faisant la biographie de l'honorable juge Majeau, le juge Gold a signalé ses talents, son esprit de travail, faisant preuve de "certains égards envers le dernier né de la famille, en bon père de famille."

Il s'est dit heureux de voir que Me Majeau avait sacrifié au Droit une "carrière dans le baseball professionnel."

Dans son allocution le juge Gold a fait l'éloge de la justice "une et indivisible". Il a loué la justice du Québec qui, en s'inspirant de deux grandes traditions, le droit civil français et la "common law" anglaise, fait le trait d'union entre les deux nations; ce qui prouve qu'il est possible de "trouver l'unité d'esprit dans la diversité des traditions."

Le juge Breton

Le juge Maurice Breton s'est dit heureux d'accueillir le deuxième juge résidant à Joliette. Le district de Joliette est un district rural important, le deuxième au Québec, la venue d'un second juge permettra de hâter l'action de la Justice dans le district.

A compter du mois de janvier, a annoncé le juge Breton, la Cour provinciale pourra siéger à Joliette deux semaines par mois.

Le bâtonnier

Me J.A. Duquette, bâtonnier du Barreau des Laurentides, a présenté l'hommage des confrères. Il a signalé le geste de Me Majeau qui a quitté la politique "au moment où on le disait ministrable."

Il a loué aussi la vaste expérience du droit acquis à "l'école des Tellier" dont le juge Majeau a été l'associé professionnel. Il a vanté également le sens de la justice et le sens du travail du nouveau juge.

Mgr Jetté

L'administrateur apostolique du diocèse a rapproché la prestation du serment d'office du maire et du nouveau juge, cérémonies pleines de décorum qui montrent à toute la population que "ceux qui exercent la justice sont dignes de l'exercer".

(A suivre à la page 7)

"A moins d'une action massive et immédiate de tous les parents catholiques, il n'y aura plus, d'ici 25 ans, de confessionnalité dans le Québec". Tel est l'avertissement que M. François-Albert Angers, conférencier invité de l'Association Parents-Maitres de St-Pierre, donnait à quelque trois cents auditeurs réunis hier soir à l'école Marie-Charlotte.

C'est l'Hon. Antonio Barrette qui présenta le conférencier. M. Angers est un conférencier réputé et apprécié. Directeur de l'Institut d'Economie appliquée à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, sa compétence couvre plusieurs domaines: problèmes constitutionnels, économiques, éducationnels. Et, depuis quelques années, il s'est fait le défenseur de la confessionnalité à l'école, face aux recommandations du Rapport Parent. Il a déjà publié quelques plaquettes sur le sujet et donné, en plusieurs endroits, nombre de conférences. Hier soir, le but de sa conférence était de faire le point sur un problème tant controversé afin de permettre aux parents de voir "où, en pratique, nous en sommes actuellement."

Dès le départ, M. Angers expose quelques principes:

—Une école publique neutre ou non-confessionnelle qui im-

pose la neutralité n'est pas démocratique.

—Une école vraiment neutre n'existe pas; car l'école, par son enseignement, finit toujours par prendre parti.

—Une école qui essaie d'être neutre n'est jamais une bonne école.

Citant ensuite le Concile, le conférencier rappelle que "les parents catholiques ont le devoir de confier leurs enfants, où et lorsqu'ils le peuvent, à des écoles catholiques; ils ont le devoir de soutenir celles-ci selon leurs ressources et de collaborer avec elles pour le bien de leurs enfants". C'est tout à fait le contraire de ce qu'affirment certains, même catholiques, qui prétendent s'appuyer sur le même Concile pour réclamer des écoles non-confessionnelles.

"Où en sommes-nous?", se demande ensuite M. Angers. — "Même s'il est difficile de faire le point, puisque l'on nage dans l'incertitude et, qu'en "hauts lieux", on semble se laisser guider par l'improvisation, si l'on applique intégralement les recommandations du Rapport Parent, d'ici 25 ans, il n'y aura plus de confessionnalité dans les écoles de la Province de Québec. En effet, le Rapport Parent reconnaît, en principe, le droit pour les parents de réclamer des écoles (A suivre à la page 4)



M. FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

Divertissez-vous A JOLIETTE

DANSE — DANSE Hôtel Fleur de Lys

315, BOUL. BARRETTE

JOLIETTE

SAMEDI

DE 9 HEURES A LA FERMETURE
AU SON DE LA MUSIQUE DE L'ORCHESTRE*"The Blue Velvet"*Salle de réception pour mariages, banquets, etc.
Capacité 500 personnes**Entrée libre**

Information:

753-9080

BINGO AUX DINDES

AU PROFIT DES

LOISIRS DE ST-PAUL

au gymnase de l'école N.-Dame du Sacré-Coeur

Samedi le 9 décembre à 8 h. p.m.

ENTREE: \$1.00

donnant droit à
10 tours GRATUITS

SOIREE DANSANTE

organisée par le

CLUB VOLKSWAGEN JOLIETTE

AU CLUB BEAVER, CRABTREE

Orchestre de choix

samedi, le 9 décembre à 9 h. p.m.

• BIERES ET LIQUEURS DOUCES FOURNIES

Tenue de ville — Admission \$2.00

— Billets en vente chez —

DEGRANDPRE AUTOMOBILE INC.

1128, rue Piette

Joliette

Votre concessionnaire "Volkswagen"
(Pour bien débiter, c'est chez Degrandpré
qu'il faut aller)

CINEMA — DANSE — SPECTACLE VOUS AVEZ LE CHOIX

A L'HOTEL *CHATEAU WINDSOR*

JOLIETTE, P. Q.

ORCHESTRE: MARDI AU DIMANCHE SOIR

MARDI: RIGOLADE

MERCREDI: BINGO

JEUDI: EN DIRECT DE CJLM, CONCOURS
D'AMATEURS "LES TALENTS DE LANAUDIÈRE"DIMANCHE APRES-MIDI: SPECTACLE DU
"BON VIEUX TEMPS"

DIMANCHE SOIR: CONCOURS DE DANSE

Nombreux prix à gagner bienvenue à tous

Cinéma **VÈNUS**

Le plus chic
Tél. 756-6321

FOYER des grandes PRODUCTIONS MONDIALES en français

9 AU 15 DECEMBRE — UNE SEMAINE

100,000 personnes ont vue ce film à Montréal

Une jeune fille cynique, ambitieuse,
ravissante, bouleversante, qui a décidé
de mordre
dans la vie...



à belles dents

MIREILLE DARÇ

Son second triomphe après "GALIA"

JACQUES CHARRIER

DANIEL GELIN

PETER VAN EYCK

Un film de Gaspard Huit

2 FILMS
EN COULEURS

EVALUATION & AFFICHES

Une fille jeune et excitante,
courageuse jusqu'à la provocationMARIE JOSÉ NAT
JEAN-LOUIS
TRINTIGNANT
HORST FRANK

SAFARI DIAMANTS

SCOPE et COULEURS



Samedi en spécial pour les enfants

"COWBOY" GRAND FILM EN COULEUR
CARTOON — COMEDIE — NOUVELLES

ADM. 25c

Pour une transaction en OR. . .

Voyez **GARAGE Girard** LTÉE

PONTIAC - BUICK - ACADIAN - G.M.C.
144, Baby (l'autre côté du pont) 756-8088

L'Action POPULAIRE

"JUSTICE ME GUIDE"

VOL. LV — NO 47

JOLIETTE, MERCREDI LE 6 DECEMBRE 1967

1er CAHIER

La Meunerie Coopérative reçoit le CERL

Les députés des quatre comtés de la région assisteront à la réunion du 19 décembre

Joliette — L'honorable Robert Lussier, député de L'Assomption et ministre des Affaires municipales, l'honorable Marcel Masse, député de Montcalm et ministre d'Etat à l'Education, le Dr Yvon Gauthier, député de Berthier, et M. Pierre Roy, député de Joliette, seront présents à la prochaine réunion du conseil d'administration du Conseil Economique Régional Lanaudière.

La réunion se tiendra le mardi, 19 décembre, à 8 heures précises, dans les bureaux de la Meunerie Coopérative de Joliette, rue Papineau.

Cette réunion sera, on le

conçoit, très importante car elle pourra influencer de façon fort concrète sur les opérations futures du Conseil.

On sait que le CERL a demandé d'importantes subventions au Conseil d'Orientation Economique du Québec; de plus les administrateurs veulent soumettre aux représentants des comtés de la région à Québec certains projets de caractère régional.

Durant la réunion d'affaires, les épouses des participants, par gracieuseté de la Meunerie, recevront des suggestions d'un instructeur sur l'alimentation par les oeufs.

Noël pour tous

Le Service Social de Joliette et le poste CJLM organisent le radiothon 1967

Devant la réponse enthousiaste de la population au cours des campagnes passées, le Service social de Joliette, en collaboration avec le poste de radio CJLM, croit qu'il est de son devoir, à l'occasion de Noël 1967, de permettre à ceux qui le désirent, de fraterniser de façon concrète et chaleureuse avec les familles moins chanceuses.

Dans la majorité de nos familles le temps des Fêtes est une période de célébrations joyeuses. Plusieurs parents sont cependant inquiets à l'approche de Noël, car

ils ne réussiront peut-être pas à témoigner, selon leurs désirs, de l'affection et de la tendresse qu'ils portent à leurs enfants.

Cette situation est connue et c'est pourquoi divers groupements ont déjà commencé à recueillir des dons qu'ils se proposent d'offrir à ces familles.

C'est donc avec joie et confiance que CJLM et le Service Social de Joliette offrent leur concours à la population, dans ce but précis de faire du 25 décembre 1967 un "Noël pour tous".

Il faut souligner qu'il semble

dans en argent, car à la charité des en argent, car à la charité du geste s'ajoute à l'endroit du bénéficiaire une plus grande discrétion et un plus grand respect.

Au cours de la journée du 16 décembre, sur les ondes du poste local, la population sera invitée de façon spéciale à contribuer. Dès maintenant les dons seront reçus à 339 boul. Querbes ou à 113 rue St-Paul à Joliette. On peut aussi signaler 756-1671 et les contributions seront recueillies à domicile.



Nominations à Caritas-Joliette

Le conseil d'administration de Caritas-Joliette a le plaisir d'annoncer la nomination de M. René Chaput comme président et de M. Rosaire Roch comme vice-président.

M. René Chaput, échevin bien connu de la Cité de Joliette, a été président de la campagne de souscription 1967 pour la Fédération jolietaine des Oeuvres de charité et était, jusqu'à sa nomination, vice-président de Caritas-Joliette. Il succèdera à M. Champlain Lépine qui a été nommé directeur-administrateur pour remplacer M. Normand Houle qui a dû démissionner pour cause de santé. M. Chaput continuera à faire bénéficier cet organisme de sa vaste expérience dans le monde des affaires et de son dévouement dans le domaine de la charité.

M. Rosaire Roch, ancien maire de Joliette, a été un des premiers présidents de la campagne de souscription de la Fédération de Caritas-Joliette. M. Roch est très actif dans plusieurs oeuvres de charité et de bien-être. Il continuera à apporter son dévouement et son expérience au plus grand bénéfice de l'oeuvre.

Aux deux élus, nos plus sincères félicitations et meilleurs vœux de succès dans leur nouvelle fonction.

Jean-Paul Légaré, président des Hebdos du Canada

"Le principe de la liberté prime le principe de l'unité nationale"

Le projet de loi sur la radio-diffusion canadienne (bill C-163) qui veut que "Radio-Canada contribue au développement de l'unité nationale" menace de conduire à un dirigisme d'Etat au réseau national; donc de restreindre le droit du public à l'information et de nier aux journalistes le libre exercice de leur métier.

Ce serait entraver un droit sacré des Canadiens que de restreindre la liberté d'expression, déclare le président des Hebdos du Canada, M. Jean-Paul Légaré.

L'existence même de Radio-Canada est une affirmation de la réalité canadienne, dit M. Légaré. Instrument d'information et de divertissement, le réseau d'Etat est un lien entre tous les citoyens et toutes les parties du pays. Le

mandat de Radio-Canada au plan de l'information et des affaires publiques est de refléter et l'interpréter le plus fidèlement possible et de façon équilibrée les réalités du pays.

Radio-Canada ne continuera à jouer un rôle vital qui si elle permet la libre expression d'opinions quant à la réalité canadienne et à l'avenir du pays.

Le président des Hebdos du Canada affirme que même si Radio-Canada est un réseau d'Etat, elle ne doit pas être un instrument de l'Etat, un outil de propagande, une agence de promotion de l'unité nationale. Il s'oppose donc à ce que les informations et les commentaires soient "orientés" dans le sens de l'unité nationale.

La Société Radio-Canada a été instituée de façon à ce qu'aucun gouvernement ne puisse influencer sa production. Les Hebdos du Canada se prononcent donc en faveur d'un réseau d'Etat qui demeure à l'abri de toute influence du pouvoir, de toute ingérence politique ou idéologique.

M. Jean-Paul Légaré rappelle que, dans un pays libre, c'est librement que les citoyens doivent penser et s'exprimer. Radio-Canada étant à la fois un moyen d'information et d'expression pour tous les Canadiens, c'est en toute liberté que la société doit fonctionner.

Le bill C-163 nous fait craindre que la nouvelle loi instaure le dirigisme d'Etat au sein de Radio-Canada et que, réduite à un rôle de propagande idéologique, la société amoindrisse la liberté in-

dividuelle et collective.

Après avoir reconnu que l'information, à Radio-Canada comme ailleurs, doit être véridique et conforme aux faits et aux opinions, le président des Hebdos du Canada demande qu'on reconnaisse aux employés de Radio-Canada la liberté d'avoir leurs propres opinions politiques, qu'on ne les transforme pas en serviteurs d'un régime établi et, en particulier, qu'on ne leur demande pas d'accomplir leur travail uniquement dans la perspective de favoriser l'unité nationale.

Par ailleurs, dit M. Légaré, les Canadiens ont droit d'exiger que le personnel attaché à l'information, à Radio-Canada, accomplisse sa tâche avec toute la compétence et l'honnêteté professionnelle reconnues dans la profession. Il ne serait pas plus admissible que les informateurs tentent avec partialité d'orienter l'opinion publique selon leur conception ou leur idéologie que de les contraindre à propager la notion d'unité nationale.

Il incombe à la direction de Radio-Canada d'appliquer des critères professionnels pour l'embauche et le travail de ses journalistes et de maintenir un équilibre des tendances conforme à la réalité.

Le président des Hebdos du Canada estime que c'est dans le respect de la liberté que l'on réussira le mieux à édifier notre pays. Radio-Canada est dépositaire d'un bien national, dit M. Légaré, mais le principe de la liberté prime celui de l'unité nationale.

"Pour reconnaître et encourager l'élevage de jeunes sujets"

Concours régional de génisses

Un concours d'élevage de génisses vient de faire son apparition dans la région de Joliette, Berthier, L'Assomption et Montcalm pour tous les producteurs de lait.

Les responsables du concours ont déclaré ceci lors du lancement de ce concours d'élevage "En remettant des sommes d'argent des plus intéressantes

aux meilleurs participants, nous désirons attirer l'attention sur ces restants d'étables, que sont les génisses.

Les expériences chez Purina ont démontré qu'une génisse bien élevée doit donner ces résultats: plus lourde au vêlage à 22 mois, 10,000 livres de lait au premier vêlage (Holstein), 2,000 lb. de plus pour chaque

autre lactation, vie lactifère plus longue, moins de maladie et enfin plus D'ARGENT dans votre poche.

Ne tardez pas à vous inscrire, communiquer avec les responsables suivants:

Jacques Brissette,	889-5705
J.P. Guertin	753-7581
Bernard Hénault	836-2366
André Bélanger	223-6011
Roland Lavallée	753-5782

M. René Giroux réélu président de la Croix-Rouge de Joliette

M. René Giroux, gérant de l'usine de l'Imperial Tobacco, a été réélu président de la section de Joliette de la Société canadienne de la Croix-Rouge, lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme, tenue lundi le 27 novembre dernier, au Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Joliette.

Des représentants et représentantes de divers secteurs assistaient à la réunion où l'on a fait la revue des diverses activités de la section au cours de l'année. On a évidemment mis en évidence le travail des dames et le succès des deux cliniques semi-annuelles de donneurs de sang. Les élections annuelles ont re-

porté M. Giroux à la présidence. Les autres officiers élus pour le terme de 1968 sont: M. Josaphat Adam, de St-Thomas, M. Germain Bienvenu, de Joliette, M. René Chaput, de Joliette, M. Marcel Hérard, de Joliette, vice-président; M. Paul Bastien, de Joliette, trésorier; Mlle Raymonde Villeneuve, de Notre-Dame-des-Prairies, secrétaire.

Le président en profite pour remercier les membres des différents comités, qui apparaissent sur la photo ci-contre, de même que tous les autres bénévoles qui travaillent dans l'ombre pour faire de la section de Joliette de la Croix-Rouge, la plus enviable de la province.



A l'assemblée annuelle de la Croix-Rouge. — Première rangée: Mme Liane Lépine, Mme Louise Trottier, Mme René Bonin, Mme Georgine Déziel, Mme Lucienne Lasalle et Mme Eugène Laforest; deuxième rangée: M. Wilfrid Landry, M. Germain Bienvenu, Mme Irène Pouliot, Mme Pauline Forest, M. Josaphat Adam, Mme Lily Nasek, M. Paul Bastien, Mme Blan-

che Chayer, M. Jean Farmer, Mme Ada Bonin, Dr Maurice Desrochers, Mme Hélène Coullée, Mlle Marie Desmarais, M. René Giroux, réélu président, Dr Guy Gervais, Mme Raymond Villeneuve, Dr Claude Lafortune, Mme Monique Breault, Mme Fontaine, présidente provinciale, Mlle Thérèse Lasalle.

Il n'y aura plus...

(Suite de la 1ère page)

selon leurs croyances. Mais, en pratique, la subtilité et la complexité des mécanismes qu'il propose pour y parvenir sont propres à décourager les meilleures bonnes volontés... Les parents seront obligés, chaque année, de recommencer une bataille nouvelle pour obtenir des écoles confessionnelles.

Le grand vice, la grande injustice du Rapport Parent, selon M. Angers, c'est qu'il brime les droits d'une majorité pour ne pas déplaire à une minorité. Anciennement, le Comité Catholique décriait "catholique" les écoles des régions où les parents étaient catholiques, et ces parents n'avaient pas à s'inquiéter de la confessionnalité de leurs écoles. Ceux qui ne voulaient pas d'école catholique étaient libres d'envoyer leurs enfants ailleurs. Avec le Rapport Parent, toutes les écoles sont considérées comme non-confessionnelles à moins que, chaque école, les parents expriment — via le recensement — qu'ils désirent une école catholique.

Ainsi, sous le fallacieux prétexte de respecter la liberté de chacun, le Rapport Parent impose à la majorité catholique de se battre chaque année pour leurs écoles, alors qu'il garantit ipso facto des écoles non-confessionnelles à une minorité qui ne voudrait pas de religion à l'école. Car, il ne faut pas se faire d'illusion, il suffit d'une majorité catholique apathique et d'une minorité agissante pour fausser les résultats du recensement annuel et imposer une école non-confessionnelle à une région en majorité catholique...

Et même quand les parents auront obtenu que leur école, en principe, soit catholique, quelle sorte d'école catholique auront-ils? Celle que la Direction de l'école et le Comité des parents (5 personnes élues par les parents et... les élèves des cours pour adultes!), ou, peut-être l'Atelier pédagogique (5 parents et 5 professeurs) décideront d'instaurer. Encore là, le noyautage de ces comités

par une minorité neutre agissante est facile à imaginer...

Rappelons-nous aussi qu'une école confessionnelle est celle où l'enseignement, comme l'atmosphère générale, sont imprégnés d'une philosophie de l'individu, de la société, de la vie. L'enseignement de la religion ne suffit pas pour rendre une école confessionnelle; on a alors simplement une école neutre où l'on dispense des cours de religion.

Il est donc urgent que tous les parents catholiques, par une action de masse, obligent le Gouvernement à faire machine arrière. Car il est évident que la pensée qui existe "en haut", à l'heure actuelle, c'est que l'école du Québec doit être neutre et cela, au plus tôt. Il faut signifier clairement et sans équivoque que nous ne voulons pas! Nous ne voulons pas être obligés de recommencer à nous battre chaque année pour obtenir nos droits. Nous voulons que le Comité Catholique ait, comme autrefois, le pouvoir de reconnaître comme catholique l'école d'une région où la majorité des parents sont catholiques. Les parents sont aussi des payeurs de taxes et des électeurs... Si vous faites sentir au Gouvernement que la majorité des parents du Québec veulent l'école confessionnelle catholique, vous l'aurez!"

Chaleureusement applaudi, M. Angers fut remercié par M. Denis Hewitt, président du conseil diocésain de l'Ass. Parents-Maitres. — M. Guy Goulet, prés. de l'Association P.-M. de la paroisse St-Pierre convia ensuite les assistants à poser les questions au conférencier.

A M. Charles Robillard qui constatait qu'une forte proportion de parents du diocèse avait manifesté l'an dernier au Gouvernement, par l'entremise du Conseil Supérieur de l'Éducation, sa ferme volonté d'avoir des écoles confessionnelles, M. Angers fit remarquer que, justement, le C.S. de l'Éducation n'avait pas du tout transmis cette volonté au Gouvernement. Car, dans son rapport au Gouvernement, le Conseil Supérieur a signifié que les opinions sur la confession-

Le 4e concours 28 jours de Radio-Canada

Semi finale à Joliette le 16 janvier

nalité étant tellement partagés, il saisait, lui, telles ou telles recommandations... La grande astuce, en cette circonstance, a été de mettre en balance, d'admettre en parité l'opinion de dizaine de milliers de parents et celle, par exemple, des Centrales syndicales, alors que tout le monde sait que, dans des questions autres que syndicales, l'opinion émise par les Centrales est strictement celle de leurs dirigeants et non celle de chacun des membres...

A la suite d'une intervention de S. E. Mgr Jetté rappelant que c'est une fausse interprétation de la liberté religieuse proclamée par le Concile que celle de croire qu'un catholique est libre de pratiquer ou non sa religion, libre de donner ou non une éducation religieuse à ses enfants, M. Angers ajouta qu'une autre anomalie du Rapport Parent c'est de nier, de méconnaître, de violer l'aspect communautaire de la vie ecclésiale. Sous prétexte de liberté de l'individu, il ne considère pas l'intérêt de la communauté catholique, il favorise même la désobéissance des parents à leur conscience de catholiques, il est anarchique...

Pour clore cette réunion, vivement intéressante pour les nombreux participants, un goûter fit servi aux principaux invités parmi lesquels, outre le conférencier, on remarquait S.E. Mgr Edouard Jetté, l'hon. Antonio Barrette, M. le chan. Wilfrid Gervais, curé de St-Pierre-Apôtre, Me Cl.-Edouard Héту, prés. de la Commission scolaire locale et de la C.S.R. Lanaudière, M. Denis Hewitt, prés. du Conseil diocésain des Associations Parents-Maitres, et plusieurs autres.

Le responsable pour Radio-Canada a changé la formule du concours 28 Jours et ici à Joliette pour la semi-finale, deux catégories de participants seront jugés: il s'agit pour la première des INTERPRETES qui comprendront les filles et les garçons intéressés à participer en chantant toute chanson en français et cette chanson peut être canadienne ou étrangère. Les candidats devront toutefois apporter leur feuille de musique pour l'accompagnateur requis à cette fin.

Le DEUXIEME CATEGORIE sera celle des AUTEURS-INTERPRETES et les concurrents devront s'accompagner eux-mêmes avec l'instrument de leur choix.

Le Service de la récréation de la Cité de Joliette, qui a toujours vu à l'organisation de ce concours 28 Jours, invite les intéressés à donner leurs noms immédiatement en communiquant par téléphone à 756-8086 entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m. durant la semaine. Une audition sera organisée sur demande et

le choix des participants sera fait avant la date du 16 janvier, date de la semi-finale à Joliette.

Durant ce grand Concours 28 Jours deux autres catégories sont également mises de l'avant et il s'agit de concours PAR LA POSTE. Il y a la PHOTOGRAPHIE: Pour ce concours il s'agit d'envoyer une ou plusieurs photographies à votre choix en noir et blanc ou en couleurs de la dimension que vous voulez à CONCOURS 28 JOURS, JEUNESSE OBLIGE, RADIO-CANADA C.P. 6000, MONTREAL, P. Q., CANADA. Pour la deuxième catégorie LA REVUE "CRAC" de TV Hebdo publiera dans le numéro du Février 1968, des bandes illustrées sur lesquelles les concurrents uront à imaginer un dialogue. LES CONCURRENTS NE DEVRONT PAS AVOIR PLUS DE 21 ANS AU 29 FEVRIER 1968 ET POUR LES INTERPRETES ET LES AUTEURS INTERPRETES LA CHANSON NE DEVRA PAS DEPASSER 3 MINUTES...

Suivez ce journal pour plus de renseignements.

L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU

Administration:

Président: Dr Rolland Magnan

V-président: Dr Joseph Lafortune

Directeurs: Mgr André Desrochers, v.g.

Dr J.-E. Forest

Abbé Louis Germain

Rédaction: Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint

Publicité: J.-Normand Blais

Jean-G. Boucher

Secrétariat: Pauline Lacoursière

Diane Cuerrier

Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada \$3.50 — Pays étrangers: \$4.00

72 nord, Place Bourget C. P. 50

Tél. 753-7530 — 7539

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

MEMBRE



HEBDOS DU CANADA

MEMBRE



A l'École Marie-Charlotte, plus de 300 personnes ont entendu M. Angers traiter de la confessionnalité à l'École. Au premier rang Son Exc. Mgr Edouard Jetté, S. E. M. Antonio Barrette, M. le

chanoine Wilfrid Gervais, curé de St-Pierre, et Me Claude-Edouard Héту, président de la Commission scolaire.

Habillez-vous maintenant ET EPARGNEZ LA HAUSSE QUI EST PREVUE

Les ouvriers du vêtement pour hommes à travers la province de Québec
ont obtenu une **AUGMENTATION** par le syndicat

EPARGNEZ 50% ET PLUS

Invitation spéciale aux fiancés de Noël



Paletots hiver

Prix des magasins de détail

\$49.00

PRIX FARBSTEIN

\$ **25**

HABITS

Matériel importé de grande classe

Lainage et soie vénitien

Tailles régulières

35 à 46

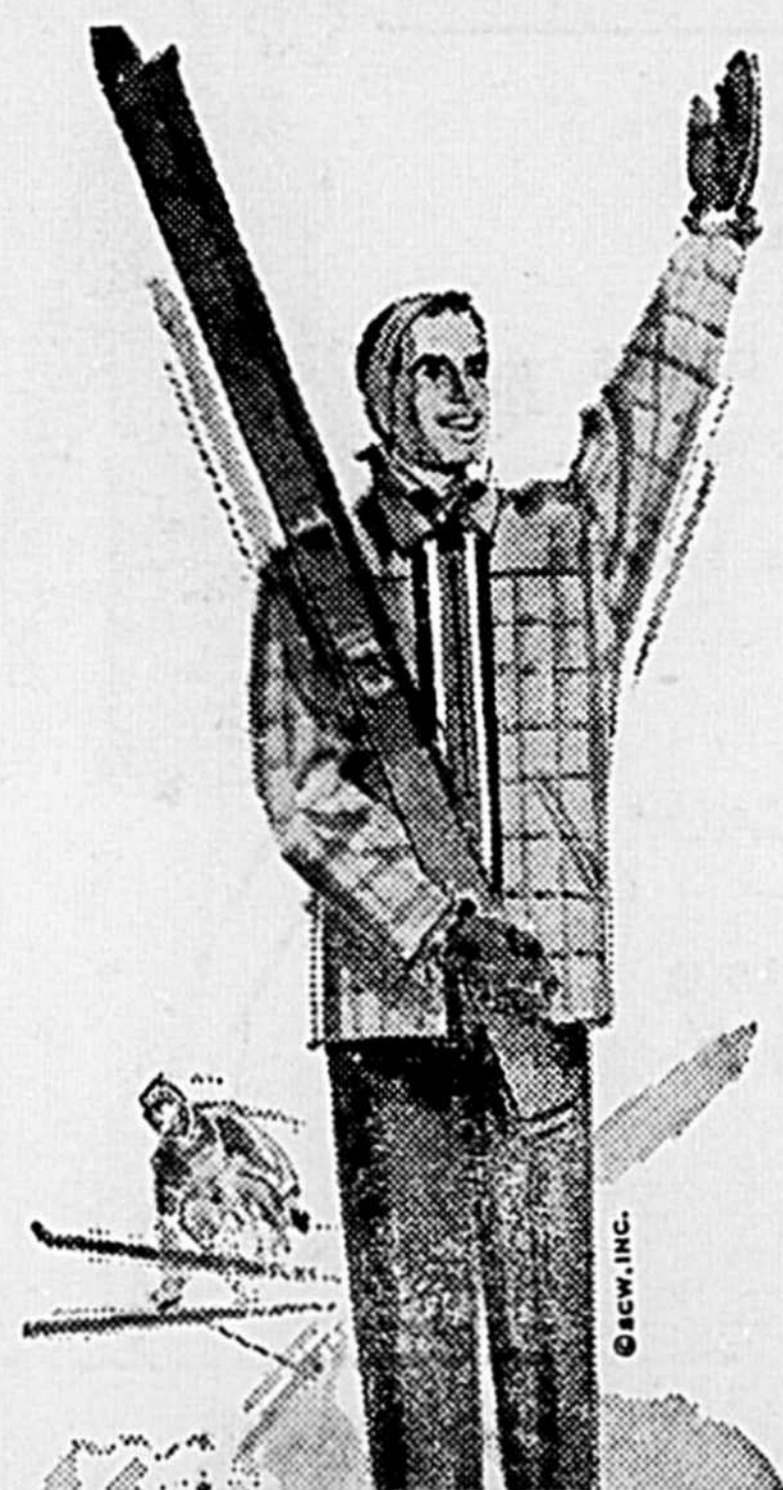
PRIX DES MAGASINS DE DETAIL

\$79.95

PRIX FARBSTEIN

\$ **39.95**

Avec
pantalons,
plis
permanents



GILETS DE SKI

CHAUDS ET
CONFORTABLES
DOUBLES EN BORG
Toutes grandeurs
Prix des magasins de détail
\$14.95

PRIX FARBSTEIN

\$ **8.50**

CANADIENNES

doublées en borg
CONFECTION PARFAITE
Prix des magasins de détail
\$32.95

PRIX FARBSTEIN

\$ **22**

Heures d'affaires

Tous les jours
de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
samedi inclus. Ouvert le soir
jusqu'à 10 heures le vendredi.



MANUFACTURE FARBSTEIN

460, JUGE GUIBAULT 753-5700 JOLIETTE

Le Carnaval de St-Esprit face à sa disparition ?

A la télévision, à la radio et dans les journaux, on porte constamment à notre attention, l'augmentation désolante et progressive du coût de la vie. Nous savons tous que pour concrétiser un événement social, sportif ou tout simplement récréatif des efforts considérables doivent être déployés. Or à St-Esprit, depuis sept ans qu'il existe, le carnaval d'hiver d'année en année a pris de l'ampleur et, par le fait même, a nécessité des efforts accrus de la part des organisateurs. Il est absolument certain que de si grandioses manifestations n'auraient pas pu être réalisées par les organisateurs officiels seuls, il a fallu que des hommes, des femmes et même des enfants prêtent leur aide précieuse de façon bénévole.

Nous sommes les témoins de la disparition de nombreuses organisations de carnaval, dans certaines de nos paroisses voisines. Connaissions-nous les ou la raison de la faillite de ces organismes dont le but était non-lucratif. Bien entendu, le manque de main-d'oeuvre bénévole constitue le facteur numéro un, qui a malheureusement contribué à la déchéance de ces associations créées dans un but louable.

A St-Esprit, jusqu'à aujourd'hui, ce problème de la main-d'oeuvre que l'on doit payer le gros prix, lorsqu'il est question de se faire aider pour réaliser un carnaval, ne s'est heureusement pas manifesté de façon alarmante. Nous savons pertinemment bien, qu'il est absolument impos-

sible de rémunérer de façon raisonnable les services rendus, si l'on se base sur les taux exigés dans le monde du travail.

Si les organisateurs du carnaval doivent payer tous les services rendus, soit par un cultivateur qui aide avec son tracteur, soit par un ouvrier qui aide avec ses outils, soit par un électricien qui aide avec son matériel électrique, etc., etc., il est plus qu'évident, que le carnaval se solderait par un échec financier; en fait, il disparaîtrait tout simplement.

Avons-nous pensé aussi, aux organisateurs même du carnaval qui travaillent durant des mois, dans le but de mettre sur pied des fêtes joyeuses, pour tous. Or, si les services rendus devaient être payés, ce serait à eux que reviendrait la plus grosse part du gâteau financier. Bien au contraire, ces femmes, ces hommes qui composent le bureau de direction, sortent de leurs goussets, les argents requis pour leurs déplacements, pour les dépenses

supplémentaires occasionnées par cet événement annuel.

Attention! Si l'on ne veut pas que le Carnaval de St-Esprit disparaisse, il faut absolument, tous et chacun d'entre nous, faire notre petite part bénévolement. Lorsque l'on vous demandera d'aider à l'érection du palais de glace, prêtez votre concours bénévolement; lorsque les duchesses vous solliciteront pour l'achat des billets de tirage, encouragez-les lorsqu'on vous demandera pour parader avec vos chevaux, offrez de le faire bénévolement; lorsque l'on vous demandera de prendre part aux différents concours faites-le avec la joie dans le coeur.

Nous constituons une grande famille, et dans une famille on s'entraide. C'est en fraternisant, en étant charitable, que l'on saura conserver dans notre belle paroisse de St-Esprit, un événement récréatif, extraordinaire, le Carnaval de St-Esprit, dont nous pouvons être fiers, et à juste titre.

Réal Beaudoin

Décès de M. Albert Desrosiers

Cette nuit, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Albert Desrosiers, époux de Mary Ann Beauséjour, demeurant à 98 sud, rue St-Charles-Borromée, à Joliette.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et brus: M. et Mme Marcel Lajeunesse (Laurence), M. Réginald Desrosiers, M. Florent Desrosiers, M. et Mme Claude Rainville (Raymonde), M. et Mme Claude Froment (Aurore), M. Léonard Desrosiers, Mlle Rose Desrosiers, M. Roger Desrosiers, ainsi que 15 petits-enfants.

Lui survivent également ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Sylvio Desrosiers, M. et Mme Alphonse Lanoix, M. et Mme Gérard Des-

rosiers, M. et Mme Royal Parent, Mlles Alphéda et Antoinette Desrosiers, M. et Mme Roland Beauséjour, M. et Mme Omer Comtois, M. et Mme Armand Trudeau.

La dépouille mortelle sera exposée jeudi, à une heure, à la résidence funéraire Omer Landreville, 684 rue St-Louis. Les funérailles auront lieu samedi. Le service sera chanté à la Cathédrale, à deux heures.



SOIREE DANSANTE

organisée par l'AFEAS

ORCHESTRE FLORIAN CHEVRETTE

Samedi soir, le 9 décembre

SALLE DE L'ECOLE ST-GUILLEAUME L'EPIPHANIE

Tout le monde est invité à venir danser
Les moins de 16 ans ne sont pas admis

Entrée: \$1.00 plus la taxe



Otorhinolaryngologiste à Joliette

Le docteur Jules Martin désire informer la population de Joliette et de la région, de l'ouverture de son bureau au Centre Chirurgical de Joliette Enrg..

Fils de M. et Mme Lorenzo Martin, anciennement de Joliette, il a obtenu en 1962, son doctorat en médecine de l'Université de Montréal. Après cinq années de spécialité en oto-rhino-laryngologie (ORL) à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, il est reconnu spécialiste de la Province de Québec et du Collège Royal du Canada.

L'ORL s'occupe des maladies du nez, de la gorge et de l'oreille. Les consultations se font sur rendez-vous au Centre Chirurgical de Joliette, 489, boul. Ste-Anne, Joliette, Tél. 756-8073.

Le docteur Martin pratiquera sa spécialité aux hôpitaux St-Eusèbe et St-Charles et il habitera Joliette.

\$ 8.⁰⁰

de marchandise
au choix du client

GRATUITE

avec l'achat d'un
magnifique complet de

\$ 35.⁹⁷

ET PLUS



CHEMISES DE TOILETTE

BLANCHES — RAYEES
OU DE COULEURS UNIES
POIGNETS DOUBLES,
COLLET ROND OU REGULIER

EN GRAND
SPECIAL

MANUFACTURE
Montcalm

Grand terrain
de
stationnement
GRATUIT

LE PLUS GRAND MAGASIN
DEPARTEMENTAL DES
REGIONS DE JOLIETTE -
BERTHIER - L'ASSOMPTION-
MONTCALM

191, RUE
MONTCALM
756-1086



ROBES

DE LAINE POUR DAMES

Col roulé — Unies

Rayées — Grandeurs assorties

Rég. \$14.97

PRIX MONTCALM

\$ 7.97



GRATIS

1 paire de bas de
nylon 1ère qualité

Echangez votre chèque d'allocation familiale à la Manufacture Montcalm et achetez pour \$1.00 et plus, vous obtiendrez gratuitement 1 paire de bas de nylon, première qualité, micro-mesh, 15 deniers, 400 aiguilles.

Devant l'Association Parents-Maitres de Sainte-Thérèse

Le Dr Raymond Genest, psychologue, définit l'apprentissage de la liberté chez l'enfant

Devant une salle comble, à l'école Fayard, lundi soir le Dr Raymond Genest, auteur des "Ateliers pédagogiques" a défini, pour le bénéfice des parents et maîtres de cette association paroissiale, la liberté chez l'enfant et a donné quelques règles pour lui en faire faire l'apprentissage.

Selon le Dr Genest, dont l'expérience pédagogique est déjà longue, la "vie est un ensemble de risques calculés. "Et parce que les parents subiront un échec ils ne devront se croire coupables de tout le mal qui peut arriver.

En ce siècle des assurances, la sécurité est essentielle; pour l'enfant aussi. Mais dans ce cas, il est aussi important de ne pas "couvrir" l'enfant, comme il est important de ne pas lui donner le complexe d'être rejeté.

Il faut aussi chercher un juste milieu entre une éducation trop libérale et une attitude trop conservatrice. Le problème de la liberté ne se pose pas de la même manière partout et il faut savoir se servir intelligemment

des moyens d'éducation mis à la disposition.

L'apprentissage de cette liberté se fait par étapes; ça peut prendre toute une vie. Il s'agit de laisser évoluer l'enfant, selon son âge, tout tranquillement.

La première phase, c'est celle du dressage. Il faut alors préparer l'enfant à l'apprentissage de la liberté pour ne pas devenir dictature; la liberté a besoin de l'autorité pour éviter des excès.

De six à dix ans, l'enfant doit se sentir en sécurité; il doit savoir ce qu'il doit faire et être capable de faire un choix selon son développement.

Il devra plus tard s'établir un dialogue et les parents devront changer leurs attitudes et adopter souvent une politique de "neutralité bienveillante". A l'âge de l'adolescente, c'est la politique de compromis qui s'installe: fermeté mêlée de compréhension.

Dans son exposé, le Dr Genest a blâmé les punitions corporelles qui, même si elles font du bien à l'occasion, ne doivent pas

constituer un régime d'éducation. Il a aussi appuyé sur la nécessité d'une action conjointe du père et de la mère et sur la délimitation, à chacune des périodes, du champ de liberté de l'enfant.

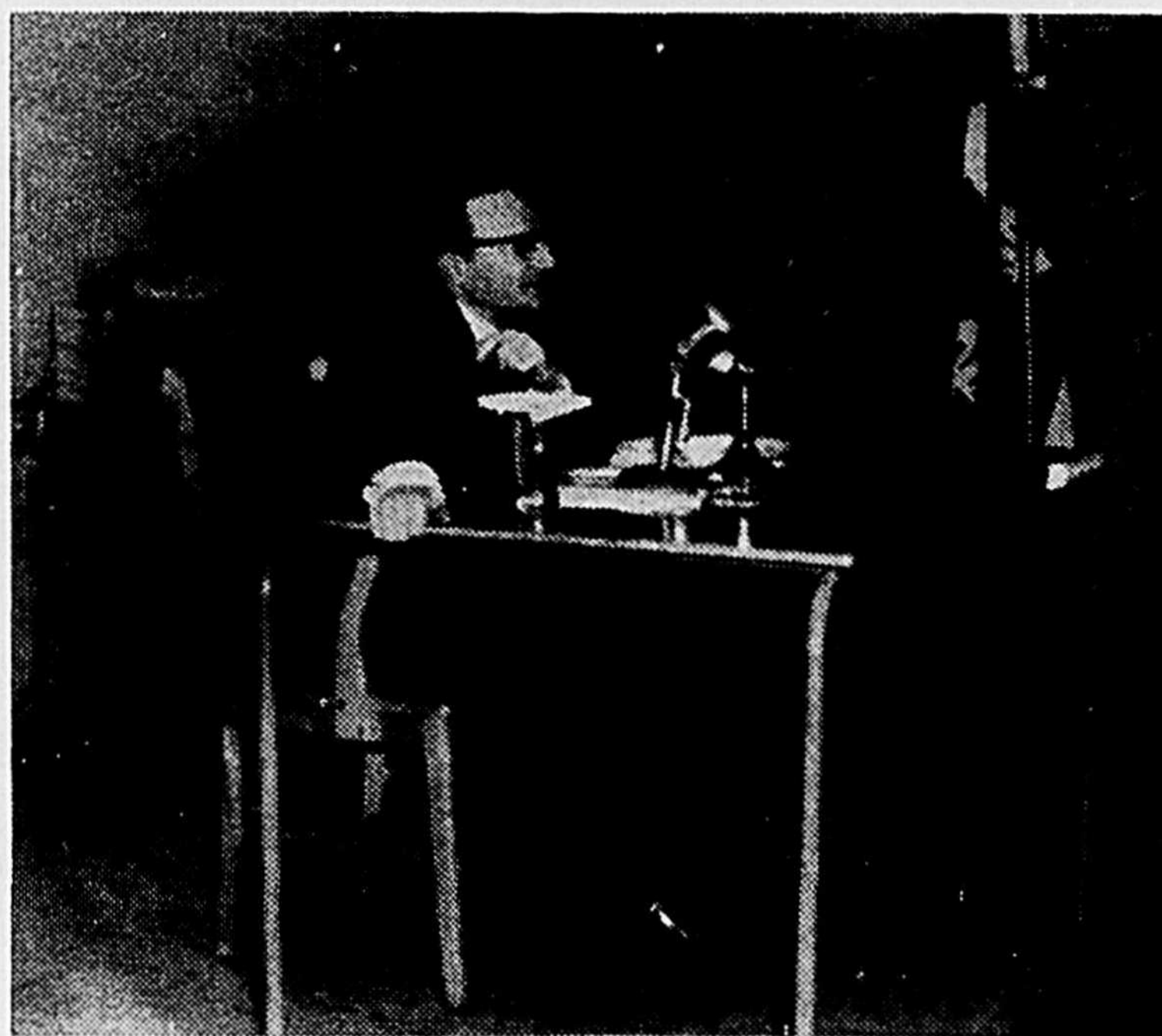
Le juge...

(Suite de la 1ère page)

"Nous sommes heureux de rendre témoignage aujourd'hui, a dit Mgr Jetté, à ceux qui exercent l'autorité et nous disons à tous la haute idée que nous avons et de ceux qui nous dirigent et de ceux qui nous jugent."

Remerciements du juge Majeau

Après un hommage à son épouse, le juge Majeau a rappelé le souvenir de son père mère dont "il voudrait posséder la bonté et la mansuétude". Il a également rendu hommage à Mes Robert et Maurice Tellier qui furent "mes guides



DR RAYMOND GENEST

dans la pratique du Droit".

"La justice n'existe pas pour elle; elle existe en fonction de la société; il en est ainsi du juge". C'est un défi à bien remplir cette tâche que j'accepte de relever".

Le nouveau juge a demandé la collaboration de tous, le concours du Barreau pour pouvoir rendre la justice sans partisanerie, dans l'amitié et la cordialité.

Réunion de l'exécutif P.C. du comté de Joliette

JOLIETTE, (N. Bordeleau) — Le candidat P.C. pour les prochaines élections fédérales dans le comté de Joliette, M. Roch Lasalle, convoque l'exécutif de l'Association du comté à une assemblée qui sera tenue en l'hôtel Rawdon Inn, 458, rue Queen, à Rawdon, jeudi soir le 7 décembre à 8 h. 30 p.m. précises.

M. Lasalle tient à rappeler que cette seconde réunion de l'Association du comté est excessivement importante pour l'avenir du parti conservateur dans le comté, et aussi pour permettre un dialogue continue avec tous les membres de l'Association progressiste-conservatrice du comté de Joliette.



Les parents et maîtres à la réunion de l'Association de la paroisse Ste-Thérèse. En avant M. Michel Ratelle, principal de l'Ecole Fayard, M. Gas-

ton Joly, président de l'APM de Ste-Thérèse, et M. Denis Hewitt, président diocésain.

TEL. 835-2525

Examen de la vue

Dr Germain Lefebvre, O.D.

Optométriste

LES SAMEDIS APRES-MIDI ET LUNDI SOIR

17, rue St-Gabriel

St-Gabriel de Brandon



Madame,

Monsieur,

PROFITEZ DU MOIS DE DECEMBRE POUR HABILLER VOTRE FILS

CHEZ

DONAT BOULARD

63 SUD, BOURGET, JOLIETTE

100 habits — 12 à 18 ans — (30 à 36)

Rég. \$30.00 à \$37.50

Spécial \$19.95

A CE PRIX D'AUBAINES NOUS NE FAISONS PAS D'ALTERATIONS A NOS FRAIS

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE

A Crabtree

Deuxième tournoi annuel de ballon sur glace

Mors que la saison 1967-68 atteint sa première demie, la fièvre du ballon sur glace commence à monter dans la région de Joliette. Avec l'annonce de la tenue du deuxième tournoi annuel de ballon sur glace à Crabtree, elle continuera de grimper.

Les organisateurs Normand Ratelle et Victor Latulippe annoncent que ce tournoi régional sera tenu à l'Aréna de Crabtree, les 19, 20 et 21 janvier prochains, sous les auspices de la Fédération nationale de ballon sur glace.

Quarante équipes, dont huit clubs féminins, se disputeront des bourses et trophées d'une valeur de \$500 que commandite un sportif jolietain, M. Julien Loisele, agent de la Brasserie Dow pour la région de Joliette. Les joutes se dérouleront du vendredi soir au dimanche soir, à 8 h., alors que sera présentée la grande finale du tournoi.

Chaque équipe participant à ce tournoi régional recevra un trophée-souvenir.

Ligue Commerciale de ballon sur glace

Les Aigles de Lourdes en deuxième place

Les Aigles de Notre-Dame-de-Lourdes ont imposé un match nul de 1-1 aux gars de l'Hôpital St-Charles pour s'affirmer comme des candidats possibles au championnat du circuit Victor Latulippe.

De leur côté les Panthères de St-Thomas ont remporté une victoire de 1-0 sur les Tigres du Marché Visitation qui ont ainsi glissé en 4e position.

L'autre joute entre les Castors d'AMSCO et les Ecuysers de St-Paul s'est terminée sur un verdict nul de 0-0.

Dans ce match, Lavallée et Beauséjour ont été solides pour les gars de l'acier; Charbonneau et Beaupré ont été les meilleurs des Ecuysers.

Dans le match entre les Aigles et l'Hôpital St-Charles, Jacques Beaupré a compté le but des Aigles et Héroux a réussi celui de l'Hôpital.

Enfin, Prud'homme, sur une passe de Roberge, a assuré la victoire des Panthères sur les Tigres. Plouffe et Lajeunesse ont été les meilleurs des perdants.

Lundi soir prochain, à 7 h., les Aigles de Notre-Dame-de-Lourdes joueront contre les Tigres du Marché Visitation; à 10

Soirée réussie du Club 3 C L

La dernière soirée sociale a été la plus grande réussite au Club Camping et Caravaning Lanaudière, depuis sa fondation, pour une soirée d'hiver. Quelque 138 personnes étaient présentes pour la soirée dansante. Tous ont apprécié M. Marc Beaudry et son orgue!

Durant cette soirée, plusieurs prix de présence ont été gagnés et M. Octave Landry de St-Paul, s'est vu attribuer le prix du "Tirage surprise" le plus apprécié. Les organisateurs étaient très heureux de compter la présence de plusieurs personnes qui n'étaient pas membres du club mais qui sont venues nous encourager tout en se récréant. Cela nous fait toujours plaisir.

Cette soirée qui a eu lieu samedi le 2 décembre à la cabane à sucre de M. Alcide Parent, de St-Ambroise a été des plus aimées et tous ont constaté le service parfait pour le réveillon aux "beans" avec oeufs, jambon, etc...

La bonne entente régnait comme d'habitude et nous espérons nous rencontrer prochainement dans une autre soirée des membres du camping et bien entendu avec leurs amis. Suivez les journaux pour la prochaine.

Claude Lavallée, publ.

h., les Panthères de St-Thomas rencontreront les Ecuysers de St-Paul, et à 11 h., les Castors d'AMSCO affronteront les gars de l'Hôpital St-Charles. Ce club, en première position du circuit commercial, n'a pas encore connu la défaite cette saison.

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Charles	5	0	3	9	4	13
Panthères	4	3	1	6	5	9
Aigles	3	2	3	6	3	9
Tigres	3	3	2	3	3	8
Castors	2	4	2	4	6	6
Ecuysers	1	6	1	4	11	3

Dans Joliette, l'Assomption, Montcalm et Berthier

Un club Mustang à la portée de tous

C'est presque assuré le Club automobile Mustang est en voie de réussite. Tout semble présager un club automobile auquel tous les membres seront fiers d'appartenir. Faisant suite à la réunion d'un bureau de direction provisoire tenue à l'hôtel Windsor de Joliette, mercredi le 29 novembre. Il est décidé que M. Pierre Fredette de Joliette, sera président jusqu'à l'élection. Le vice-président, M. Gilles Bélanger de Joliette; secrétaire, M. Claude Beauchamp; publiciste, M. Gilles Loyer, de CJLM Joliette; recruteurs, M. Claude Léger, de St-Gabriel à 836-4934; M. Pat O'Connor de Joliette à 756-1527; M. Jocelyn Tardif de Joliette à 753-7389; M. Roland Lacombe de L'Assomption à 837-4338; M. Roger Maurais de Joliette à 756-1803.

En quoi consistera le club Mustang? Voici en gros plan les activités de ce club prometteur. D'abord le club Mustang sera un club social dans le but de faire connaître de nouveaux amis à ces membres. Il y aura des défilés de mode autant mode féminine que masculine. De cinq à six réunions amicales des membres. Bien entendue il y aura des d'une boutique de mode, etc. rallyes, des tests d'habileté au volant, des rallyes de côtes, et toutes sortes de compétitions automobiles. On organisera des voyages au Mont-Tremblant, le

club bénéficiera d'escompte spécial au Garage Beaulieu de Joliette, organisation d'une "boutique de la vitesse", d'une boutique de mode, etc.

Surveillez les journaux locaux à venir pour la date de la réunion première de tous les propriétaires de Mustang.

"Travailleur que fais-tu de tes temps libres"?

Toi, qui es âgé de 18 à 30 ans, et qui désires faire partie d'un Ciné-Club Amateur (mixte). Pour plus de renseignements, communique avec les responsables du CC des T (Ciné-Club des Travailleurs) de Joliette.

Robert à 3-5960

Agat à 6-4780

P.S. Participation gratuite



Ligue de ballon sur glace des Quatre Grands

Les Cardinaux font subir une première défaite aux Eperviers de Saint-Paul

Un but de Gilles Roy a donné une victoire de 1-0 aux Cardinaux de l'Hôtel St-Louis sur les Eperviers de Grégoire Gaz Propane. C'était la première défaite des gars de St-Paul cette année.

Ce triomphe a permis aux Cardinaux de rejoindre les Eperviers en première position. Aux beaux jours des "anciens" Cardinaux c'était une place familière aux hommes d'André Bolduc.

Ghislain Ratelle et Yvon Perreault ont assisté Gilles Roy sur le but; Frank Majeau, Claude Malouin et Jacques Savignac ont également brillé.

Michel Roy a fait sa première apparition pour les Eperviers et il a été dangereux de même que Jean-Claude Héту qui reprend sa forme de l'an passé.

Dans l'autre joute, les Cyclones de Joliette et le Deauville de St-Sulpice ont annulé 0-0. Les meilleurs dans cette joute ont été Julien Rainville, Pierre Bélanger et Richard, pour les Cyclones, Garcia, Michel Langevin et Marcel Rivest pour le Deauville.

Lundi soir prochain, à 8 h., les Eperviers de St-Paul rencontrent les Cyclones de Joliette et à 9 h., l'Hôtel Deauville de St-Sulpice fait face aux Cardinaux de l'Hôtel St-Louis.

CLASSEMENT

	G	P	N	PP	PC	Pts
Cardinaux	6	2	0	15	5	12
Eperviers	5	1	2	7	2	12
Cyclones	1	4	3	3	10	5
St-Sulpice	0	5	3	1	9	3



Deux agents de la Sûreté Provinciale sont vainqueurs du Rallye La Ronde

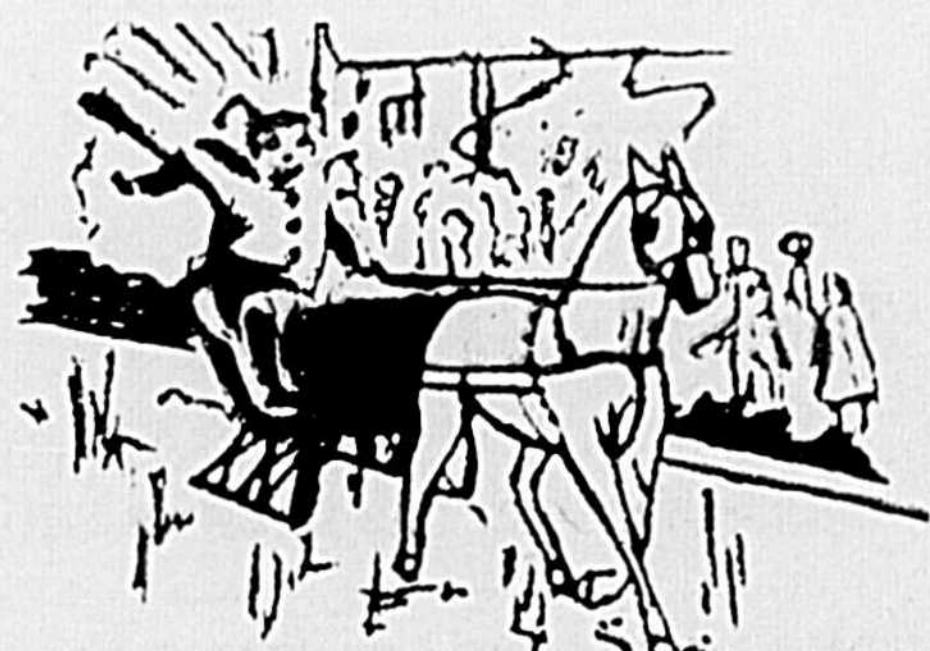
Les agents Mario St-Onge, pilote et Louis Béland, navigateur sur Mustang, se sont accaparés la première position lors du rallye La Ronde du Club automobile St-Roch (C.A.S.R.) qui s'est déroulé à St-Roch-de-l'Achigan, dimanche le 26 novembre. La deuxième position est allée à l'équipage formée de Mlle Noëlla Dufort, pilote, de Réjean Gagnon, navigateur sur Chevelle. Tandis que Yves Mireault, pilote et Germain Mireault, navigateur en sont sortis avec 3e position. Fait à considérer la première et la troisième équipe étaient à leur première expérience dans le rallye automobile. Voici le classement au complet:

1. Mario St-Onge et Louis Béland, Mustang, 38 pts
2. Mlle Noëlla Dufort et Réjean Gagnon, Chevelle, 61 pts
3. Yves Mireault et Germain Mireault, Chevrolet, 84 pts
4. Yves Allard et Mlle Jeanne-D. Mireault, Pontiac, 87 pts
5. Emile Edgett et Jacques Hébert, Citroen, 88 pts
6. Luc Locat et Mlle Ginette Villemaire, Valiant, 111 pts
7. Rémi Bérubé et Aimé Pilon, Oldsmobile, 144 pts
8. Jacques Aquin et Richard Aquin, Ford, 167 pts
9. Jacques Ethier et Mme Nicole Ethier, Chevrolet 175 pts
10. Luc Marien et Marcel Marien, Dart, 209 pts
11. Normand Lamarche et Yves Lesage, Dodge, 226 pts
12. J.-Guy Archambault et Claude Lachapelle, Chevelle, 251 pts
13. Michel Cuerrier et Mme Michel Cuerrier, Peugeot, 263 pts
14. Gilles Marsolais et Mme Lucille Marsolais, Ford, 276 pts
15. J.-Claude Vandelack et Mlle Jocelyne Lesage, Chevrolet, 300 pts
16. J.-Guy Lemire et Michel Clément, R/T, 305 pts
17. Jacques Beauregard et Giuseppe Bicari, Cougar, 324 pts
18. Yvan Brien et Jocelyn Villemaire, Ford, 364 pts
19. Marcel Lémire et Gilles Bélanger, Dodge, 382 pts
20. R.Guy Allard et J.-Marc Allard, Chevrolet, 471 pts
21. Guy Majeau et Mme G. Majeau, Chevelle, 482 pts
22. Réjean Beauséjour et Mme R. Beauséjour, Pontiac, 502 pts
23. Michel Bayeur et Mlle Diane Cuerrier, Volkswagen, 509 pts
24. Audel Lévesque et Mlle Ginette Wolfe, Dodge, 731 pts

Plusieurs concurrents ont demandé aux organisateurs s'il y avait un "truc" pour réussir ce rallye? Le seul que l'on connaisse était de maintenir une vitesse moyenne en tenant compte des imprévus à la fraction de seconde.

Le comité d'organisation du rallye, vous remercie de votre participation et au prochain.

Le Club automobile St-Roch
"Toujours plus vite, toujours plus loin"

SAINT-ESPRIT
7ème CARNIVAL

20-21 JANVIER 1968 27 JANVIER 1968

3-4 JANVIER 1968

RETENEZ BIEN CES DATES

pour la première fois au monde

parce qu'elle vous offre

une montre d'une

QUALITE

EXCEPTIONNELLE

la maison **OPERA**

vous offre une

GARANTIE

EXCEPTIONNELLE



41A130 —
Val. \$103.50
Net \$68.95
SPECIAL 56.95
Automatic

42A68 — 42A69
Val. \$81.75
Net \$54.50
SPECIAL \$43.50

LE LUXE A PRIX DE GROS

3 ans de garantie INCONDITIONNELLE

INTERNATIONALE

garantie inconditionnelle

Opéra garantit inconditionnellement votre mouvement de montre Opéra pour une période de 3 ans, même si vous êtes personnellement responsable du dommage qu'il a subi. Si le mouvement cesse de fonctionner adéquatement pour quelque raison que ce soit, durant cette même période de 3 ans, Opéra vous le réparera gratuitement.

reconnue dans le monde entier

Les pièces qui composent les mouvements des montres Opéra sont toutes interchangeables et disponibles sur les cinq continents.
Le Certificat de Garantie Internationale Opéra est reconnu dans 77 pays.

Gagnez une magnifique Plymouth FURY '68. Chaque achat de \$5.00 donne droit à une chance au tirage qui aura lieu le 31 décembre 1967.

Bijoux or 14 - 18k contrôlé

41A130 — 25 rubis. Automatique, calendrier. 100% étanche. Aiguilles lumineuses. Boîtier couleur or naturel, fond acier inoxydable. Bracelet brun "Miracle Nap". Val. \$103.50 Net \$68.95 SPECIAL \$56.95
42A68 — 21 rubis. Boîtier plaqué or jaune laminé 10K, fond acier inoxydable. Bracelet semi-extensible. Val. \$81.75 Net \$54.50 SPECIAL \$47.50
42A69 — Même mais plaqué or blanc laminé 10K, fond acier inoxydable. Val. \$81.75 Net \$54.50 SPECIAL \$47.50

DEMANDEZ VOTRE MAGNIFIQUE CATALOGUE 68 GRATUIT

Ecrivez vos nom et adresse et postez ce coupon à
OPERA DIAMOND LTÉE,
116, rue St-Paul, Joliette, Qué.
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
COMTÉ..... PROV.....
TEXTE FRANÇAIS | | TEXTE ANLAIS |

OPERA DIAMOND LTÉE.

JEAN-B. ROY, prop., distributeur autorisé, 116, rue St-Paul, Joliette, Tél. 756-0233

Pour toutes réparations de montres, la Maison Opera Joliette vous offre les services d'un horloger expert

Ligue Laurentide Junior

Deux victoires pour Eperviers et Pistolets

Les Eperviers de St-Ignace et les Pistolets du Séminaire ont remporté chacun deux victoires au cours de la semaine. Les Eperviers ont battu les Etoiles de Lavaltrie à deux reprises, 10-5 et 7-2 pour prendre une avance de 6 points sur les Panthères de Christ-Roi; les Eperviers occupent la première place du classement.

Les Pistolets du Séminaire ont remporté leur deuxième et troisième victoire consécutive battant les Castors de Crabtree 5 à 4 et les As de St-Gabriel 7-0. Serge Brousseau a remporté ainsi le premier blanchissage réussi, cette saison, dans la Ligue junior. Avec seulement quatre joutes à leur actif les Pistolets se rapprochent dangereusement de la troisième place.

CRABTREE 4,
SEMINAIRE 5

Judi soir dernier, dans une joute très excitante et très rude, les Pistolets du Séminaire ont disposé difficilement du Richelieu-Crabtree au compte de 5 à 4. C'est un but de Pierre Durand à 1.03 minutes avant la fin du match qui a permis aux hommes de Luc Lacharité de l'emporter. Les autres buts des Pistolets furent comptés par Gilles Mireault, Gaston Allard, Pierre Perreault et Michel Forest.

Pour les Castors d'André Rivest en perte de vitesse en ce moment, les pointeurs furent Normand Lapointe, Réjean Pauzé, J. Gaudet et Claude Lepage. A un certain moment au cours de la joute, le Richelieu-Crabtree tirait de l'arrière par 4 à 0, mais il réussit à niveller le pointage à la 3e période et c'est le but décisif de Pierre Durand à 18.57 de l'engagement final qui cause la défaite. L'arbitre Claude Nadeau a dû sévir à 15 reprises dont 10 fois contre le Crabtree.

ST-IGNACE 10,
LAVALTRIE 5,

Dans la 2e joute à l'affiche, un véritable marathon, les Eperviers de St-Ignace ont compté six buts en moins de neuf minutes à la 3e période pour remporter une brillante victoire de 10 à 5 sur les Etoiles de Lavaltrie, René Asselin a été la grande vedette des vainqueurs avec 4 buts. Les autres filets du St-Ignace furent enregistrés par Yvon Barthe, deux, Alain Rousseau, Georges Barthe, Raymond Guévremont et Roch Latour.

Pour les Etoiles, qui ont donné la frousse à leurs rivaux puisqu'après huit minutes de jeu à la 3e, le compte était de 4 à 3 pour le St-Ignace, la grande étoile fut Michel Cuerrier avec 4 buts et une passe. Son coéquipier Donald Demers a lui aussi très bien fait avec un but et trois passes.

SEMINAIRE 7,
ST-GABRIEL 0

Inspirés par la magnifique tenue de Serge Brousseau devant ses filets, les Pistolets du Séminaire ont remporté leur 3e victoire consécutive en blanchissant les As de St-Gabriel au compte de 7 à 0. Cette joute fut disputée devant 1,365 spectateurs. C'était le premier blanchissage réussi par une équipe cette saison. Michel Dubois et Pierre Perreault ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun. Les autres buts du Séminaire furent enregistrés par Michel Forest, Daniel Olivier et Maurice Piette.

Grâce à cette victoire, les protégés de Luc Lacharité ont consolidé leur emprise en 4e position du circuit Georges Roy tout en s'approchant à 4 points du Christ-Roi et de la 2e position.

LAVALTRIE 2,
ST-IGNACE 7

Les Eperviers de St-Ignace ont joué leur 9e joute consécutive sans défaite en disposant facilement des Etoiles de Lavaltrie au compte de 7 à 2. René Asselin, Yvon Barthe et Alain Rousseau ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec chacun 2 buts pendant que Georges Barthe complétait le pointage des vainqueurs. Pour les perdants qui n'ont pu conserver une avance de 2 à 0,

prise au premier vingt, les pointeurs furent Ronald Mailhot et Michel Cuerrier.

PROCHAINES PARTIES:

Jeudi, le 7 décembre:

7 h. 30 St-Gabriel vs Crabtree

9 h. 30 Christ-Roi vs Séminaire

Dimanche, le 10 décembre:

1 h. 30 St-Ignace vs Lavaltrie

3 h. 30 Crabtree vs Séminaire

Jeudi, le 14 décembre:

7 h. 30 Séminaire vs Christ-Roi

9 h. 30 St-Ignace vs Crabtree

CLASSEMENT:

	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Ignace	7	0	2	56	31	16
Christ-Roi	4	2	2	41	37	10
Crabtree	4	3	1	49	34	9
Séminaire	2	1	0	21	11	6
St-Gabriel	1	5	1	19	33	3
Lavaltrie	0	8	0	20	60	0



Au Club de Golf

Me Jacques Dugas a été réélu, hier soir, président du Club de Golf de Joliette.

Les autres membres élus au conseil d'administration sont: M. Jacques Laporte, vice-président; M. Maurice Dudemaine, secrétaire; M. Louis Segall, trésorier.

Les directeurs élus sont: Me Claude Lefebvre, Dr Robert Quenneville, Dr Claude Lafortune, M. Larry Beausoleil et M. Roger Perrault.

Le rapport financier du dernier exercice a montré la bonne position du Club de Golf de Joliette après les opérations de l'année.

Dans la course aux honneurs individuels

René Asselin menace deux records

Il semble que le rapide joueur d'avant des Eperviers de St-Ignace, René Asselin, n'aura aucune difficulté à fracasser les records de francs buts et d'assistances de la Ligue Laurentide Junior.

En 1965-66, Remi Beauchamp, qui s'alignait pour le Ste-Julienne, avait fini en tête des compteurs avec un total de 48 points; son coéquipier, Pierre Breault, avait établi à 22 la marque des francs buts pour une saison.

Cette année, après seulement 9 parties, René Asselin présente une fiche de 17 buts et 14 assistances pour mener chez les compteurs avec 31 points. S'il maintient la même moyenne, son total à la fin

de la saison sera de près de 69 points, soit 37 buts et 32 assistances. Il semble donc bien que, même en ralentissant à cause de l'entrée en scène du Séminaire, Asselin pourra battre le record établi il y a deux ans par Beauchamp.

D'ailleurs, Réjean Pauzé et Jean Gaudet, des Castors de Crabtree, de même que Roch Latour et Alain Rousseau, des Eperviers de St-Ignace, pourraient également abattre le record de 48 points de Remi Beauchamp.

Voici le classement des huit premiers compteurs du circuit:

	B	A	T
R. Asselin (E)	17	14	31
R. Pauzé (C)	13	11	24
J. Gaudet (C)	10	14	24
R. Latour (E)	4	20	24
A. Rousseau (E)	7	16	23
Y. Barthe (E)	14	4	18
N. Lapointe (C)	5	12	17
R. Demers (E)	7	8	15

Le joueur le plus puni est Georges Barthe, des Eperviers de St-Ignace, qui a totalisé 71 minutes de punition.

Journée sportive
de l'école de Métiers

Le 29 novembre, les étudiants de l'École de Métiers de Joliette participaient à une des plus sensationnelles journées sportives, que l'on ait jamais présentée. Cette journée a jouti d'une réussite; au-delà de nos prévisions. Nos confrères se présentèrent à leurs sports respectifs; dans une proportion de 85%.

Le mérite de cette réussite va en premier lieu au président sportif, M. Réjean Guertin; et à tous ses officiers sportifs. Ceux-ci ont contribué jusqu'à la limite extrême de leurs possibilités; c'est-à-dire ni plus ni moins qu'ils contribuent habituellement au bon rendement de l'école.

Habituellement lors d'une journée sportive, nous invitons les professeurs à se joindre à nous. Malheureusement cette fois-ci ce ne fut pas le cas. La raison est qu'une réunion pédagogique s'est tenue le même jour. C'est alors que seul les étudiants ont participé.

Les étudiants pouvaient choisir entre quatre sports différents. Les voici: Ballon-balais, quilles, ping-pong et haltère.

En voici une description détaillée:

Ballon-balais: Ce sport fait fuir chez nous. Ils se classent donc en premier dans l'intérêt des sportifs. Le tournoi se déroula à l'Aréna.

Première partie du tournoi: Les compteurs sont 2e S.C. Claude Foucreault, 2e S.B. Noël Jetté, 1e S.D. Fernand Lépine, le S.A. Claude Charrette 2 pts, C.P.I. Dessin Gagne par défaut du club adverse. C.P.I. Arpent. Normand Plouffe, le S.C. M. Savoie et Yvon Sylvestre, C.P.I. Elect. Paul Bolduc, Serge Soulière, 2 pts et Pierre Beaudoin, le S.B. Yvon Guévremont.

Deuxième partie: 2.S.B. Yvon Roger, I.S.A. Martial Demers et Marcel Laporte, C.P.I. Dessin: Alexandre Papisodoro, I.S.C. Jacques Gravel.

Troisième partie: I.S.C. Guy Pelland 2 pts et Jean-Louis Hamelin, I.S.B. Gagne par défaut de l'adverse.

Quatrième partie: I.S.C. Michel Cuerrier.

Cinquième partie: 1e S.E. Gagne par défaut de l'adverse.

A noter que dans ce genre de tournoi les équipes diminuent de moitié à chaque partie jouée. Ceci se termine donc par une seule équipe gagnante. C'est donc la 1e S.E. qui rapporte le trophée vainqueur.

Haltère:

Les haltères sont divisées en 3 genres de pratiques différentes: le banch press, la levée de terre, la levée au bout des bras. Les haltères sont classées en 2 caté-

gories: Les 150 et plus, les 150 et moins.

La compétition se déroula à l'Aréna. Un des participants se fit remarquer par sa force exceptionnelle. Quand je parle de force exceptionnelle, je parle de Pierre-Paul Gadoury; qui dans la catégorie des 150 et plus a obtenu 856 points, dont 465 livres à la levée de terre. D'ailleurs c'est notre champion de l'an passé, Marcel Perreault lui succède dans cette même catégorie avec 750 points. Dans la catégorie 150 et moins viennent deux vainqueurs. Il s'agit de Jules Gervais 655 points ainsi que René Riopel 480 points.

Les quatre vainqueurs, ont récolté chacun un trophée ainsi que quelques fatigue dues à la manœuvre de pratique.

Quilles:

La salle de quilles Baby a été choisie pour notre tournoi de quilles. Plus de 450 parties furent jouées. Le responsable en était André Ménard. Ce sport comme vous le constaté fut très apprécié; et durant toute la journée toutes les allées furent employées à plein temps.

Deux champions se sont mérités des trophées. Il s'agit de Michel Beaudoin et de Réal Complaisance.

Ping-Pong:

Les inscrits à cette compétition se sont rencontrés à l'Aréna. Il y eut quatre éliminatoires pour se rendre jusqu'au vainqueur. Le 1er gagnant fut Claude Lafontaine et le deuxième Claude Laferrière.

Toute comme prévue; la plupart des étudiants se rendirent vers la fin de la journée à la remise officielle des trophées. Ne se méritent pas un trophée qui veut; mais qui le peut. Ainsi dix trophées furent rendus aux méritants.

Haltère (4): 1er Pierre-P. Gadoury, 2e Marcel Perreault, 3e Jules Gervais, 4e Rémy Riopel.

Ping-pong (2): Claude Lafontaine (1e), René Laferrière (2e).

Quilles (2): Réal Complaisance (1e), Michel Beaudoin (2e).

Ballon-balai (2): Les capitaines de 1ère Spéc. E. et le Spéc. B.

En terminant; je remercie tous ceux qui ont aidé à la bonne marche de notre organisation. Je remercie doublement notre président sportif; ainsi que tous ses officiers qui ont amené directement le réel succès qu'a été notre journée sportive.

Roger Gingras, sec.



LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE—DEPUIS 1665
John de Kuyper & Son—Blended Gin—Distillé au Québec

Samedi, au centre de Loisirs

"Tintin dans l'Affaire Tournesol"

C'est samedi, le 9 décembre que sera présenté le fameux film "Tintin dans l'Affaire Tournesol" à la salle académique du Centre de loisirs à 1 h. 30 p.m. Les autorités du service de la récréation de la Cité de Joliette ont conclu une entente avec la compagnie Quaker Oats afin de présenter ce film à Joliette et nul doute que les enfants se rendront nombreux au Centre afin d'assister à cette représentation. La compagnie, qui commandite le film, a de plus fourni de magnifiques Tintins sous forme de ballon et chaque samedi, au Centre de loisirs, on a fait tirer au sort un de ces ballons grandeur nature de l'ami Tintin parmi les enfants.

On rappelle aux enfants que le seul prix d'entrée consiste en deux dessus de boîtes de Céréales Tintin et que les enfants qui se rendent au Centre de loisirs samedi dès 10 h. 15 pourront également assister à la représentation de ce fameux film.

Nous donnons donc rendez-vous aux enfants de Joliette et de la région samedi prochain, au Centre de loisirs, afin de ne pas manquer ce film qui partout où il a passé a remporté un grand succès. L'an passé ce film devait être présenté à Joliette en premier mais les Douanes, pour une raison quelconque, ne permirent pas l'entrée du film au Canada et c'est la raison pour laquelle il a

fallu attendre à cette année pour voir ce film. Ne tardez donc pas samedi matin et rendez-vous au Centre de loisirs dès 10 h. 15 alors qu'ouvriront les portes pour la

journée des enfants. Profitez également de l'occasion pour prendre votre carte de membre pour l'année courante, il n'en coûte que \$2. pour la saison et si vous n'êtes

pas membre, vous n'avez qu'à payer le montant de .25 \$ chaque samedi afin de passer une agréable journée en compagnie de moniteurs compétents.

Tournois Interscholaires à Joliette

Les élèves de la Régionale se disputent la victoire au ballon - main et au ballon - panier

Deux tournois de la ligue interscolaire de la régionale Lanaudière se dérouleront samedi, le 9 décembre 1967, aux

gymnases des écoles Thérèse-Martin et Barthélemy-Joliette, à Joliette.

Ces rencontres sportives sont organisées par le service de la récréation de la régionale Lanaudière pour les élèves des écoles secondaires de la Régionale.

Rawdon vs Thérèse-Martin (10e); St-Lin vs Thérèse-Martin (11e); Rawdon vs pavillon Félix-Gadoury; Thérèse-Martin (10e) vs Thérèse-Martin (11e); St-Lin vs Rawdon; pavillon Félix-Gadoury vs Thérèse-Martin (10e); Thérèse-Martin (11e) vs Rawdon; pavillon Félix-Gadoury vs St-Lin.

A l'école Thérèse-Martin, se dérouleront des rencontres de ballon main les filles et des rencontres de ballon-panier auront lieu, pour les garçons, à l'école Barthélemy-Joliette.

A l'école Barthélemy-Joliette, entre 13 heures et 17 heures, se dérouleront des rencontres de ballon-panier, pour les garçons. Les équipes suivantes s'opposeront: St-Jacques vs Barthélemy-Joliette 11; Beaudry vs Barthélemy-Joliette; Beaudry vs Barthélemy-Joliette 11; Beaudry vs St-Jacques; Barthélemy-Joliette 1 vs Barthélemy-Joliette 11.

Ligue juvénile inter-cités

Cinq de suite par Sainte-Elisabeth

Le club de Ste-Elisabeth se maintient facilement en tête du circuit juvénile inter-cités. Sa victoire par le compte de 4 à 1 sur le Joliette dimanche soir, à l'aréna de Joliette, était la cinquième consécutive; le club n'a pas été défait. Cette partie fut des plus intéressantes et de magnifiques pièces de jeux furent présentées par les joueurs des deux clubs. Le jeune Michel Charette, de N.-D. des Prairies, qui évolue pour le Ste-Elisabeth a ouvert le pointage sur un effort individuel à la première période. A la deuxième toutefois, Serge Rivest compta pour Joliette a-

vec l'aide d'André Nadeau et de Rénéuld Lavallée pour égaliser le pointage. Serge Roch, le capitaine du Ste-Elisabeth; devait toutefois avoir l'honneur de compter le but gagnant assisté de Luc Asselin et Normand Beaulieu. Les deux autres buts du Ste-Elisabeth allèrent à J.-Pierre Boucher, assisté en chaque occasion de Michel et Claude Charette.

Dans cette même ligue Crabtree avait remporté une victoire, mardi dernier, aux dépens du Joliette, par le compte de 2 à 0. On trouvera le sommaire de cette rencontre dans une autre colonne.

CLASSEMENT

	G	P	N	P
Ste-Elisabeth	5	0	0	10
St-Jacques	2	1	0	4
Crabtree	2	2	0	4
Joliette	1	3	0	2
St-Ignace	0	4	0	0

Les équipes suivantes s'opposeront, entre 13 heures et 17 heures, à l'école Thérèse-Martin: Thérèse-Martin (10e) vs St-Lin; Thérèse-Martin (11e) vs pavillon Félix-Gadoury;

Ligue midget inter-cités

Le Saint-Gabriel se hisse en tête

Le club de St-Gabriel s'est hissé en tête du circuit Desmarais au cours de la fin semaine alors qu'il a défait le St-Ignace, dimanche soir au compte de 5 à 1 après avoir damé le pion aux hommes de Jacques Perreault, au compte de 2 à 0, mardi soir dernier, à l'aréna de Joliette.

Voici le classement dans cette populaire ligue qui joue ses parties, à l'aréna de Joliette, les mardis et dimanches soirs à compter de 7 h. 30 p.m.:

	G	P	N	Pts
St-Gabriel	4	1	0	8
Joliette	3	1	0	6
Lourdes	1	2	1	3
Saint-Ignace	1	3	1	3
Charlemagne	1	3	0	2

Dimanche soir dernier, le club de Lourdes a fort surpris ses sup-

porteurs en remportant une magnifique victoire par le compte de 10 à 1 sur le Charlemagne. On s'attendait à une partie des plus contestées entre les deux clubs mais quelle ne fut la surprise des spectateurs de voir les équipiers de Lourdes compter deux buts dès la première période et quatre dans chacune des deux autres pour s'assurer un triomphe de 10 à 1 sur le Charlemagne qui n'est pas un club à dédaigner. Il faut considérer que les joueurs du Charlemagne n'ont pas pratiqué encore cette année et qu'ils attendent l'ouverture des patinoires extérieures.

Quand viendra ce temps... Il fera bon de surveiller cette équipe qui compte de très bons instructeurs et des joueurs qui veulent.

La Ligue Laurentienne remercie

Nous reconnaissons, à la soirée du 25 nov. au Rawdon Inn, les sportifs toujours aussi formidables qui comblèrent les désirs des directeurs par leur grand nombre.

Votre collaboration permettra à vos clubs de balle de solliciter, de votre comité de loisir, une somme beaucoup moins élevée que l'an dernier. De plus, votre présence augmentait la joie des joueurs méritants que vous avez applaudis à la remise de leur trophée.

Tous les directeurs: M. Réal Riopel, M. André Dupré (Ste-

Béatrix). M. Robert Gaudet, M. Philippe Gaudet (St-Alphonse), M. Joseph Lajeunesse, M. Jean-Pierre Boucher (St-Mélanie), M. Bertrand Loyer, M. Michel Stafford (St-Marcelline), M. Fernand Beauséjour, M. Raoul Thériault (Montcalm) M. Gilles Léveillé, M. Lucien Rivest (St-Liguori) et leur président M. Paul Beauséjour vous remercient bien sincèrement de l'encouragement sportive dont vous faites preuve si souvent et en particulier de celui du 25 novembre.



Notre spécialité

la Boutique de ski

l'igloo

41 nord, Place Bourget

Joliette, Tél. 756-4370

OUVERT LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS

Visitez notre boutique redécorée à neuf. Nous serons heureux de vous servir en tout temps

EQUIPEMENTS

Le choix le plus complet de skis, fixations de bottines à boucles, etc., pour le débutant, l'intermédiaire ou l'expert skieur

Allocation sur vos bottines usagées

Head — Sohler — St-Moritz
Le Trappeur — Garmont —
Cubco — Ramy — Nevada
Marker — etc.

LE SKI

A LA PORTEE DE TOUS MOINS JEUNES, PLUS JEUNES

L'école de ski l'Igloo sous la direction d'instructeurs diplômés vous offre des cours de ski privés ou en groupes, il n'y a pas d'âge pour apprendre à skier, le plus sain des sports.

Demandez des renseignements supplémentaires à l'Igloo

Les spécialistes du ski

VETEMENTS

Tout ce qu'il y a de plus nouveau dans le vêtement

pour hommes, femmes, et enfants

Les jackets au couleurs vives et nouvelles, les pantalons super-extensibles, de France, d'Italie, d'Autriche.
Montant — Medico —
Mossant — Obermeyer
Lillion — Pedegree

Les deux clubs de Joliette perdent 2 à 0

Les deux clubs de Joliette n'ont pas été chanceux mardi dernier, à l'aréna de Joliette, alors qu'ils perdaient par un compte identique de 2 à 0 contre le club de St-Gabriel, de la catégorie midget, et contre le Crabtree dans la catégorie juvénile.

Dans la première partie l'instructeur du Joliette midget, Jacques Perreault, s'est vu bannir de la partie par les arbitres alors qu'il s'est présenté sur la glace afin d'aller défendre un de ses joueurs qui se battait près du banc de St-Gabriel avec des spectateurs et des joueurs.

Une assemblée de la ligue inter-cité midget et juvénile aura certainement lieu ce soir et peut-être verrons-nous des sanctions appliquées par la direction de ces ligues. Le jeune Serge Ricard s'est également vu imposer une punition de match et son cas sera étudié par les autorités à cette même assemblée. Le joueur en question se serait attaqué à des spectateurs au cours de la même partie, à l'arrière de son banc. Les deux buts de cette partie furent comptés par Alain Champagne sans aide et par Alain Armstrong assisté de Jacques Paquin et de Alain Champagne.

Dans la deuxième partie, les joueurs de Crabtree ont surpris le Joliette Juvénile en l'emportant par 2 à 0. Les buts du Crabtree furent comptés par Richard Riopel, assisté de Sylvain Desrochers, et par André Boulard, assisté de René Pauzé et Yves Grégoire. Une discussion violente s'est enga-

gée à la fin de la partie alors que les joueurs du Joliette prétendirent que la dernière période n'avait été que de 10 minutes alors qu'elle aurait dû être de 15 minutes. Après vérification il fut constaté que la période fut effectivement de 15 minutes mais que les dernières 5 minutes furent jouées sans arrêt de temps, à l'exception de la dernière minute.

Ces deux joutes se résumèrent donc à beaucoup d'action de la part des joueurs et des spectateurs, des instructeurs et des arbitres et même du chronométrateur et les deux clubs de Crabtree et de St-Gabriel furent des plus heureux de quitter Joliette avec chacun une victoire à leur actif.

Des milliers de dollars ont été consacrés à la recherche scientifique afin de mettre au point des vaccins contre les maladies contagieuses. Assurez-vous que tout cet argent et tout ce temps n'ont pas été gâchés. La Ligue Canadienne de Santé vous prie instamment de profiter des découvertes obtenues grâce à ces recherches. Accordez votre appui à la Semaine Nationale d'Immunisation, du 24 au 30 septembre. **SOYEZ AWISE — SOYEZ IMMUNISE!**

Pardonnez sincèrement et de bonne foi, pardonnez sans réserves, voilà la plus dure épreuve de la charité.

Bourdaloue

LA MUNICIPALITE DE LANORAIE D'AUTRAY COMTE DE BERTHIER

SOUSSIONS POUR VIDANGES

La Corporation municipale de Lanoraie d'Autray, donne par ces présentes avis qu'elle recevra sous enveloppe cachetée des soumissions pour l'enlèvement des vidanges conformément au règlement concernant l'enlèvement des vidanges dans la paroisse de Lanoraie d'Autray, le tout tel que prévu dans un règlement adopté à cette fin par le conseil municipal de la dite paroisse de Lanoraie d'Autray, en date du 4 décembre 1967, et que tout intéressé peut prendre connaissance. Cet enlèvement devra se faire au moins une fois par semaine et de la manière mentionnée au règlement. Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié égal à dix pour cent du montant de la soumission. Ce dépôt sera calculé sur le montant établi pour le service d'une année qui sera conservé jusqu'à la fin du contrat.

Toutes les soumissions devront être reçues au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité d'ici au 20 décembre prochain inclusivement jusqu'à sept heures du soir.

Ces soumissions seront ouvertes à la prochaine séance du conseil municipal tenue après cette heure et date.

Il est entendu que la corporation n'assume aucune responsabilité pour l'enlèvement de ces vidanges ainsi que pour le lieu de leur dépôt.

Le soumissionnaire devra posséder une police d'assurance de responsabilité publique à la satisfaction de la corporation.

Le conseil municipal ne s'oblige pas à prendre ni la plus haute ni la plus basse ni aucune de ces soumissions.

Ces soumissions comporte un contrat pour trois ans, et ledit contrat deviendra en force le 1er janvier 1968.

Donné à Lanoraie d'Autray, ce 4 décembre 1967

Aristide Thouin, secrétaire-trésorier

Il ne vous reste que
16 jours
pour magasiner d'ici Noël



PALETOTS

pour hommes

- 100% laine
- 15 teintes
- Grandeur 34 à 46

Rég. \$49.95

SPECIAL

\$19.95

COMPLETS

pour hommes

- Tissu vénitien
- Grandeur 34 à 46
- Modèle devant croisé 6 boutons

Rég. \$69.95

SPECIAL

\$34.95



Achetez maintenant vos cadeaux pour les fêtes et bénéficiez de 20% à 40% de réduction sur chemises, chandails, pyjamas, robes de chambre, vestes, cravates, etc...

CANADIENNES

pour garçons

- En corduroy
- Rég. \$18.95
- SPECIAL

\$12.95

BOTTILLONS

pour dames

- 12 pouces de hauteur
- Imitation de fourrure

Rég. \$24.95

SPECIAL

\$12.95

BOTTILLONS

pour hommes

- En cuir doublé
- Très belle qualité

Rég. \$14.95

SPECIAL

\$9.95



COSTUMES

pour dames

- 2 ou 3 pièces

Rég. \$29.95

EXTRA SPECIAL

2 pour \$29.95

ROBES

pour dames

20%

à

40%

de réduction

MAURICE Sabah

Le magasin départemental le plus complet de la région

432, NOTRE-DAME (2e et 3e étages) TEL. 756-8373